

OBJECTIF PLEIN EMPLOI

En 2017, le combat majeur de la France sera celui du retour au plein emploi.

Le chômage est le premier des maux qui touche le pays. Un projet ambitieux pour la France doit se confondre avant tout avec le combat à mener contre ce mal. Toutes nos forces doivent être jetées dans cette bataille car nous avons trop à perdre à faire perdurer une situation qui ébranle notre société et ses fondements.

Aujourd'hui, 5,7 millions de personnes sont sans emploi, et 25 % des jeunes sont exclus du marché du travail se voyant ainsi privés de toute possibilité de réussite et de se construire un avenir pérenne. Et le mal n'a fait que s'aggraver ces dernières années. Depuis 2012, ce sont près de 1,2 millions de personnes supplémentaires qui ont connu le chômage soit l'équivalent de la métropole marseillaise. Face à ce fléau, certains de nos voisins européens ont su agir avec vigueur pour offrir à tous leurs concitoyens la possibilité d'occuper un emploi, et, partant, de s'accomplir dans leur vie professionnelle et personnelle. Alors que le taux de chômage en France s'élevait à 10,1 % en novembre 2015, il était de 4,5 % en Allemagne et de 5,6 % au Royaume-Uni. En parallèle, entre mi-2013 et mi-2015, le secteur privé en France a créé à peine 57 000 emplois contre 288 000 en Italie, 482 000 en Allemagne et 651 000 en Espagne.

Cette situation n'est que le résultat de 40 années d'attentisme. 40 années où l'on a cru pouvoir combattre le chômage à coup de « mesurettes » et de subventions publiques venant creuser la dette abyssale de notre pays. 40 années où l'on a privilégié un traitement social du chômage plutôt que de s'attaquer au cœur du problème. 40 années où l'on n'a pas voulu comprendre que ce sont les entreprises qui créent l'emploi et non l'Etat.

Aujourd'hui, il est urgent de mettre en œuvre un plan global et articulé digne de ce nom pour favoriser l'emploi.

Le chômage de masse gangrène la société, pollue la foi en notre avenir collectif, et s'est transformé en machine à générer de la précarité. Il est à l'origine d'une ligne de démarcation invisible entre « les nantis » qui occupent un emploi et ceux qui, faute d'avoir une activité, font face à des difficultés quotidiennes pour se loger, assurer l'éducation de leurs enfants ou subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Il existe désormais une France à deux vitesses. Une France de l'emploi contre une France du chômage. Une France dont les membres installés sont parfois surprotégés au détriment des sans-emplois qui sont abandonnés à la périphérie de la société. Une France à laquelle on donne la possibilité de se construire un avenir contre une France condamnée à l'immobilisme et la précarité.

Nous avons près de 6 millions de chômeurs, et ce sont plus de 6 millions de Français qui ont voté pour l'extrême-droite. La coïncidence n'est pas fortuite. Le vote pour les extrêmes n'est que trop souvent l'expression d'une peur de déclassement et de pauvreté engendrée par le chômage.

La situation actuelle provient d'abord de nos propres faiblesses et manquements. **Il n'appartient qu'à nous d'attaquer ce mal de manière radicale.** Or, c'est tout le contraire qui est fait. Le Président de la République nous a récemment promis un grand plan d'urgence contre le chômage. En vérité, ce sont des mesures éculées et sans effet qui nous ont été présentées.

Ma conviction, c'est que le chômage peut être vaincu à condition de le combattre sur tous les fronts, et d'avoir un plan complet et bien établi. Depuis trois ans, avec des chefs d'entreprises, des salariés, des hauts fonctionnaires et experts, je bâtis pierre à pierre un programme articulé visant à libérer le travail. Pour chaque maillon que forme cette chaîne de l'emploi, il faut remettre de l'huile, fluidifier, et ordonner les différents rouages pour mettre en marche une dynamique proemploi vertueuse.

Dans ce combat, deux axes essentiels doivent être privilégiés pour qu'à terme nous puissions diviser le nombre de chômeurs par deux, afin de ramener, en l'espace de quelques années, le pays au plein emploi avec un taux de chômage à 5%, ce qui donnerait un emploi à plusieurs millions de personnes.

Ne nous y trompons pas : cette situation de quasi-plein-emploi serait vertueuse pour tous les Français et l'ensemble du pays. En donnant à tous la possibilité d'occuper un emploi et, ainsi, de se loger décemment, d'offrir un avenir à ses enfants, d'avoir des loisirs, nous augmenterions la richesse nationale du pays, en même temps que nous libérerions des énergies qui seraient favorables au plus grand nombre.

Ainsi, mon plan se concentre-t-il à la fois sur la mise en place d'un accès facilité au marché du travail pour les chômeurs et les inactifs et, en sens inverse, à un environnement favorable à la création d'emplois par les entreprises.

François Fillon



PREMIER AXE : faciliter l'accès à l'emploi

De même que les entreprises doivent être incitées à créer de l'emploi, il faut permettre aux jeunes, aux seniors et à toutes les personnes exclues du marché du travail de s'y insérer plus facilement.

Maillon 1: tourner l'apprentissage vers l'entreprise

En Allemagne, l'apprentissage est résolument tourné vers les entreprises, ce qui est moins le cas en France et qui explique la différence de succès de cette mesure des deux côtes du Rhin. L'un des maux français vient d'une inadéquation entre les formations délivrées et les besoins du tissu économique. D'où la double volonté de :

- > Permettre une meilleure adéquation des formations délivrées aux bassins d'emploi locaux en donnant aux régions et aux branches professionnelles - et non plus aux rectorats – la responsabilité de l'enseignement professionnel et la possibilité d'adaptations régionales des enseignements délivrés.
- > Mettre fin au culte exclusif du diplôme pour privilégier de plus en plus l'acquisition de compétences professionnelles certifiées.
- > Mettre fin aux emplois aidés et redéployer les fonds associés vers l'apprentissage pour supprimer toutes les charges sociales sur les apprentis. Renforcer les programmes de soutien entreprises / centres de formation / apprentis.
- > Permettre aux apprentis de passer plus de temps en entreprise en révisant le socle de leur matière théorique pour à la fois le réduire et l'adapter aux métiers qu'ils apprennent.
- > Aligner les conditions de travail des apprentis sur celles des autres salariés.

Résultats attendus: la France ne compte que 400 000 apprentis contre 800 000 au Royaume Uni et 1,5 millions en Allemagne alors que ce dispositif permet une réelle insertion sur le marché du travail des jeunes. Avec ces deux mesures, le niveau allemand pourrait être rattrapé à terme et avoir ainsi un impact significatif sur le chômage des jeunes.

Maillon 2 : encourager et valoriser le travail pour que les actifs gagnent plus que ceux qui reçoivent des revenus de l'assistance

Il s'agit de réformer un système social qui s'est éloigné de sa mission initiale et qui peut aujourd'hui favoriser l'assistanat au détriment de l'activité.

> Appliquer la loi sanctionnant les refus successifs d'emploi. Plafonner les allocations chômage à 75% et les rendre dégressives afin que l'indemnisation chômage permette un vrai retour à l'emploi.

- > Engager une réforme en profondeur de la formation professionnelle pour orienter les chômeurs vers des filières avec de réelles opportunités.
- > Créer une prestation sociale unique permettant un meilleur contrôle de toutes les aides accordées par l'Etat pour que les revenus du travail soient toujours supérieurs à ceux de l'assistance.

<u>Résultats attendus</u>: Pourvoir les 300 000 emplois qui ne trouvent actuellement pas de candidats dans notre pays malgré le chômage de masse.

Maillon 3 : développer le travail indépendant et encourager l'ensemble des Français à devenir entrepreneurs.

Il s'agit d'assouplir les barrières qui freinent le développement du travail indépendant qui est une forme de travail adaptée à l'économie moderne et qui répond à l'attente des Français qui sont de plus en plus nombreux à réclamer plus d'autonomie dans leur activité.

- > Encourager l'auto-entreprenariat qui a été un succès à ses débuts (près d'un million d'auto-entrepreneurs en 2014) : revenir au régime initial et supprimer les contraintes législatives posées par la loi Pinel de janvier 2015 (stage préalable à l'installation) ; ramener à 16 ans l'âge minimum pour devenir autoentrepreneur.
- > Réformer le régime social des indépendants (RSI) : donner à l'organisme de gestion la responsabilité globale de la protection des indépendants et simplifier son fonctionnement.
- > Améliorer la protection sociale des indépendants : faire supporter une partie du coût de la protection de la perte d'activité par les donneurs d'ordre et créer de ce fait une caisse d'assurance chômage équilibrée et spécifique.
- > Pour les nouvelles activités, permettre le recrutement des travailleurs indépendants sans possibilité de requalification pendant 3 ans.
- > Revoir progressivement l'architecture des qualifications en France pour permettre l'accès plus facile à certains métiers.

Résultats attendus : toutes ces mesures doivent pouvoir permettre de développer le travail indépendant en France, et de passer à minima de 500 000 à 1 million d'emplois.



SECOND AXE : mettre en place un environnement favorable à la création d'emplois par les entreprises.

Dans cette grande bataille pour l'emploi, il faut revenir aux fondamentaux : ce sont les entreprises qui créent l'emploi, et non l'Etat. Quand les entreprises ont des carnets de commandes pleins, et qu'elles ont de l'activité, elles se développent naturellement et procèdent de fait à de nouvelles embauches. Pour cela, il faut lever tous les freins qui pénalisent l'emploi, en créant les conditions de la croissance.

Maillon 1: simplifier le marché du travail et améliorer le dialogue social

Il existe en France une peur d'embaucher qui est liée à la rigidité et à la complexité du droit du travail. De même, il arrive que l'absence de dialogue social constructif dans les entreprises pénalise leur développement. Pour remédier à cela, il faut :

- > Relever les seuils sociaux de 10 à 50 et de 50 à 100 salariés.
- > Recentrer le code du travail sur les normes sociales fondamentales, qui ne représentent qu'environ 150 pages sur 3 400. Renvoyer tout le reste à la négociation au niveau de l'entreprise ou des branches et instaurer le référendum d'entreprise en cas de blocage du dialogue social.
- > Mettre en place un contrat de travail avec des modalités de rupture prédéfinies et progressives.
- > Introduire le motif de réorganisation de l'entreprise dans les procédures de licenciement collectif pour faciliter l'adaptation des entreprises à leur contexte concurrentiel.

Résultats attendus: en avril 2015, Pôle emploi a publié une étude annuelle sur les besoins en main d'œuvre en France. 450 000 entreprises se déclaraient prêtes à vouloir embaucher pour un total de recrutements potentiels de 1,74 million de postes. En renforçant la compétitivité, en simplifiant le marché du travail et en améliorant le dialogue social, les freins actuels à la concrétisation de ces embauches seraient levés.

Maillon 2: restaurer la compétitivité des entreprises, moteur de la croissance et de l'emploi

Nos entreprises sont pénalisées par les multiples impôts, taxes ou réglementations qui freinent leur développement, et donc l'embauche. Il faut agir avec vigueur dans les toutes premières semaines du quinquennat en 2017:

- > Supprimer la contrainte des 35h et laisser les salariés et chefs d'entreprise négocier librement la durée de travail hebdomadaire dans la limite des 48h posée par le droit européen.
- > Baisser immédiatement de 50 milliards d'euros les charges et impôts sur les entreprises, en donnant la priorité à la baisse des prélèvements pesant sur le coût du travail. Au regard de la situation de nos finances publiques, le seul moyen de financer cet électrochoc de croissance est d'augmenter les deux taux supérieurs de la TVA sans toucher au taux de base s'appliquant aux produits de première nécessité.
- > À plus long terme, il est impératif de réformer l'Etat et de maîtriser ses dépenses afin de ne pas faire supporter le poids de la mauvaise gestion des finances publiques aux entreprises. J'ai formulé des propositions en ce sens conduisant à 110 milliards d'euros d'économie en 5 ans.

Résultats attendus : l'effet combiné de ces mesures produira un électrochoc qui, en installant un climat de confiance et en redonnant de l'oxygène aux entreprises, relancera la croissance. A minima, ce sont plusieurs centaines de milliers d'emplois qui pourraient être créés.



Maillon 3 : renforcer le financement de l'économie

Si le travail est un outil de production, le capital en est un tout aussi important. Or les politiques conduites ces dernières années ont fortement impacté l'accès et l'accumulation du capital. Il s'agit de créer des conditions favorables à l'investissement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui jouent un rôle crucial pour la croissance et l'emploi.

- > Refondre la fiscalité du capital en instaurant une taxe forfaitaire modérée sur tous les revenus du capital et en supprimant l'ISF. La fiscalité du capital est, en France, plus lourde que dans les autres pays et conduit à des taux marginaux confiscatoires, ce qui constitue un frein au déploiement du capital qui est pourtant un outil de production au même titre que le travail.
- > Réorienter l'épargne vers l'investissement : l'épargne des Français est abondante mais elle s'oriente principalement vers des placements monétaires ou des obligations de dettes souveraines ; il faut donc la réorienter en partie vers l'outil de production. Je propose de réduire l'Impôt sur le revenu de 30 % du montant investi dans une PME jusqu'à hauteur de 1 million.

- > Permettre une suspension du paiement des droits de succession sur les outils de production tant que la cessation des parts n'est pas effective. Ceci pour permettre aux PME et ETI de se développer à travers les générations dans le cadre d'un capitalisme français entreprenant.
- > Réduire les délais de paiement à 30 jours. Les PME font face à des difficultés à accéder au financement bancaire ce qui n'est pas le cas des grandes entreprises; des mesures avaient été prises par mon gouvernement pour réduire les délais de paiement à 60 jours ce qui a eu des effets favorables mais il faut poursuivre l'effort en les réduisant à 30 jours.

Résultats attendus: ces mesures profiteraient d'abord à nos PME et ETI qui connaissent plus de difficultés que les grands groupes à accéder à la dette et au capital, et donc financer leur développement. La France et l'Allemagne avaient le même nombre d'ETI en 1980 à savoir 4000. Nous en avons toujours le même nombre, alors que l'Allemagne en compte aujourd'hui 12 000, avec autant d'emplois créés c'est-à-dire dire au moins 8000 x 250 soit 2 millions!

Ces deux axes forts doivent nous permettre de libérer l'emploi et ainsi de combattre durablement le chômage. Non seulement, avec l'ensemble de ces mesures coordonnées et efficaces, nous ferons reculer le chômage et offrirons des perspectives d'avenir à tous les Français mais nous opérons également un changement de paradigme. Nous passerons d'une société orientée vers la protection et le salariat à une société d'entrepreneurs, qui encourage la prise de risque, la création et la réalisation personnelle. Nous souhaitons donner la prime à ceux qui travaillent, à ceux qui osent, à ceux qui créent les conditions de la prospérité commune. Avec nos mesures, nous souhaitons bousculer les statu quo, redonner aux Français le goût de faire, d'innover et une fierté de leur pays.